

AGIRC ARRCO : 14 OCTOBRE 2026

Un système de retraites digne du 21^{ème} siècle est un projet de civilisation

La retraite doit être vue comme une période de vie après le travail, marquée par des activités libres, émancipatrices et contributives à la société sous diverses formes. Nous voulons une nouvelle civilisation.

Une civilisation où la retraite est un nouveau moment positif dans la vie – alors qu'à l'opposé l'âge de départ effectif se rapproche dangereusement de l'espérance de vie en bonne santé. Mais aussi une société où les retraités sont un apport à cette société, au développement des activités sociales..

Création de l'AGIRC (*Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres*)

Lors de la fondation de notre Sécurité sociale, le choix fait en matière de retraite est la mise en place d'un régime par répartition à prestations définies, unique et universel. C'est-à-dire la mise en œuvre à chaque nouvelle génération, d'un système où tour à tour, les jeunes actifs d'aujourd'hui financent immédiatement les retraites des anciens grâce au produit de leur travail.

Pour les cadres, la mise en place de ce système de retraite avait des limites avec un plafonnement des cotisations, et en conséquence des prestations. La partie du salaire au-delà du plafond de la Sécurité Sociale n'était pas couvert.

Pour répondre à cette situation, l'AGIRC a été créée en 1947, avec la CGC, CFTC, CGT et le patronat en complément du régime par répartition de la Sécurité sociale. Ainsi, la création de l'AGIRC permet d'éradiquer pendant un demi-siècle toute velléité de reconstituer des régimes par capitalisation facteurs de risque comme aux USA, et non plus l'assurance de bénéficier d'une retraite.

AGIRC-ARRCO cheval de Troie du système à points et de la capitalisation.,

Depuis l'accord 2017 avec la fusion de l'AGIRC et de l'ARRCO, le régime fonctionne en « pilotage automatique » pour ajuster le niveau des retraites à la conjoncture économique et démographique. Avec une population qui comportera plus de 30 % de retraités d'ici 2045, ce système engendre une baisse du niveau des retraites chaque année. Ce qui répond aux exigences d'Emmanuel Macron et du Medef, à savoir : passer la dépense des retraites de 14 % à 11 % du PIB. Au « nom de la solidarité nationale » le gouvernement projette de prélever 1 à 3 milliards € sur les réserves du système.

S'il est important d'avoir un équilibre du régime complémentaire, cela ne peut se faire au détriment de la garantie et de l'amélioration des droits des jeunes actifs et des retraités.

L'enjeu des négociations, au sein de l'Agirc-Arrco, rejoint la réforme du gouvernement Macron, alors qu'une grande majorité de salariés veulent une retraite dès 60 ans, avec un niveau de pension permettant de vivre dignement.

Nos propositions de financement

L'argument central pour reculer l'âge de la retraite selon lequel le ratio actifs/inactifs se dégraderait, évacue l'idée que les actifs produisent de plus en plus de richesses.

Selon les prévisions du Conseil d'orientation des retraites (COR), le produit intérieur brut (PIB) devrait augmenter de 60 % d'ici 2040. La société dans son ensemble va créer largement assez de richesses supplémentaires pour faire face à l'augmentation du nombre des retraités en proportion des actifs.

- **Nous proposons une nouvelle cotisation additionnelle** sur les revenus financiers des entreprises (dividendes, intérêts, royalties, loyers) à hauteur de 10 %, ce qui rapporterait 50 milliards d'euros puisque ces revenus, en 2023, ont dépassé 500 milliards d'euros. Les revenus financiers des entreprises ne paient aucune cotisation sociale, c'est décisif. Parce que ce prélèvement a un second effet : il pousse les entreprises à faire autre chose que de la finance et les pousse donc à développer la base réelle de cotisation.
- **Nous proposons d'augmenter la base des cotisations sociales pour favoriser l'emploi.** C'est une surcotisation de la part patronale pour les entreprises qui réduisent l'emploi et les dépenses de formation, qui n'appliquent pas l'égalité femme-homme.
- **Les pouvoirs publics doivent agir pour une nouvelle industrialisation respectueuse de l'environnement.**

Car nous avons besoin de meilleures richesses, de plus de richesses. Ainsi, nous pouvons créer un levier de pénalisation et d'incitation pour encourager le développement non seulement de l'assiette de cotisation, c'est-à-dire les salaires, mais aussi des capacités humaines qui sont la base de contribution fondamentale au développement des richesses.

- **D'autres mesures :** Supprimer progressivement les exonérations de cotisations sociales, qui coûtent cher et affaiblissent le système et supprimer progressivement la CSG.

Un système de retraites digne du XXI^e siècle : Toutes les générations sont concernées !

La construction d'un système de retraite répondant pleinement aux attentes citoyennes est à notre portée. Elle n'a de limite que notre audace et notre imagination. Nos aînés.e.s ne manquèrent ni de l'une, ni de l'autre. À nous d'être dignes d'eux et de reprendre le flambeau !



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ Tél : _____

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - 2, place du Colonel-Fabien 75019 Paris
Tél. : 01 40 40 12 12 / E-mail : pcf@pcf.fr / Web : www.deffontaines2024.fr